



Note EFA-CGC / CNPF

Consultation du personnel sur la charge de travail

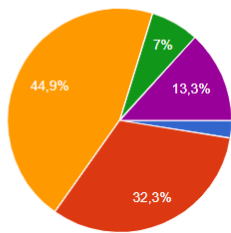
La synthèse en deux pages.

Qui a répondu ?

158 questionnaires ont été renseignés. Soit un tiers des agents de l'établissement avec une répartition représentative entre les différentes catégories d'emploi de l'établissement, sauf au niveau de la répartition CDD/CDI, les CDD ayant moins participé.

Vous êtes ?

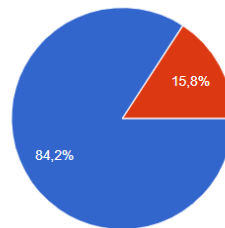
158 réponses



- Personnel de direction
- Personnel technique - Ingénieur
- Personnel technique - Technicien
- Personnel administratif - Attaché
- Personnel administratif - Secrétaire

Quel est votre statut

158 réponses



- CDI ou fonctionnaire
- CDD

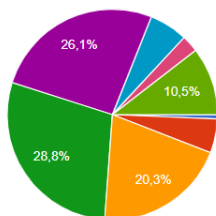
Les amplitudes horaires et la charge de travail.

Plus d'un quart du personnel travaille plus de 45 heures par semaine.

Les heures supplémentaires réalisées par les agents représentent un équivalent de 36 à 77 ETP nécessaires pour réaliser les missions actuelles.

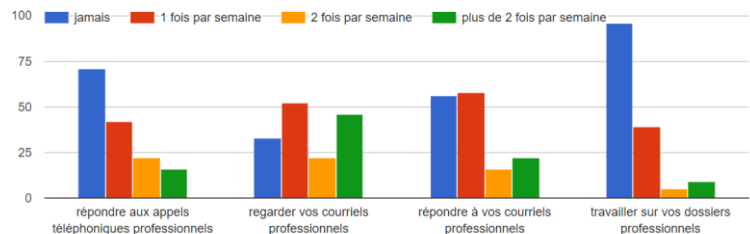
En moyenne, combien d'heures consacrez-vous au travail chaque semaine ?

153 réponses



- 35h00
- de 35h00 à 38h30
- de 38h30 à 40h00
- de 40h00 à 45h00
- de 45h00 à 50h00
- de 50h00 à 55h00
- plus de 55h00
- Temps partiel (passez à la question suivante)

Pendant vos congés, il vous arrive de



Près d'un tiers des agents travaillent au moins un WE par mois. Seuls 23% n'ont jamais été amenés à travailler le WE.

52% des agents ayant répondu à cette question travaillent jusque 19h00 au moins 2 jours par semaine.

Un tiers des agents déclarent travailler au-delà de 20h au moins une fois par semaine.

Les outils numériques et les réunions sur la qualité de vie au travail.

Le courriel est l'outil de communication numérique majeur du CNPF dont l'usage semble raisonnable et raisonné. Néanmoins, il est très régulièrement utilisé en dehors des horaires de travail.

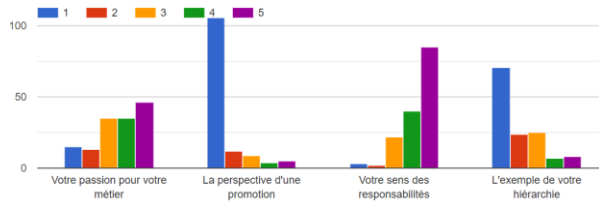
Les réunions occupent une place raisonnable dans l'activité du CNPF et sont dans l'ensemble perçues comme utiles et productives, une marge de progrès notable semble possible sur la durée de ces réunions, souvent perçues comme trop longues.

Pour une grande majorité du personnel, l'augmentation de la charge de travail aurait donc pour cause principale l'augmentation du nombre de dossiers à traiter, une augmentation des sollicitations sur ces dossiers et une augmentation de la charge en reporting et non comme cela peut s'observer ailleurs, une augmentation de la pression des courriels et la réunionite. Une frange du personnel, essentiellement parmi le personnel encadrant, est toutefois fortement impactée par la quantité importante de courriel et de réunion.

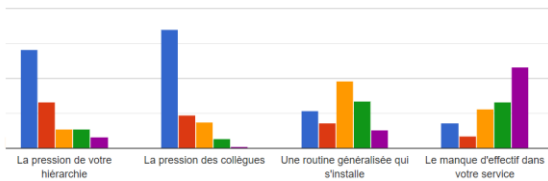
Les causes et conséquences de cette charge de travail.

Le **sens des responsabilités** (1^{ère} position) et la **passion pour le métier** (3^{ème} position) arrivent en tête dans les facteurs amenant les agents à augmenter leur charge de travail, avec le **manque d'effectif** (2^{ème} position).

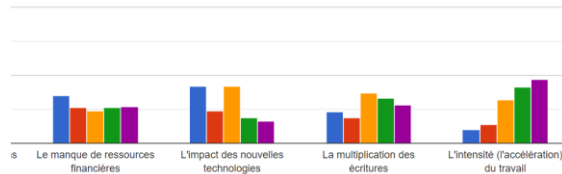
Evaluez de 1 (très peu) à 5 (beaucoup) les facteurs qui, selon vous, vous amènent à augmenter vos amplitudes de travail ?



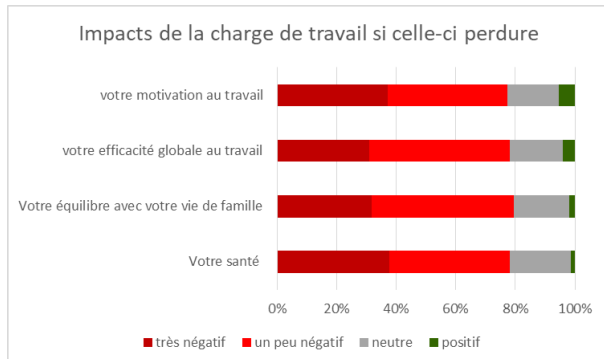
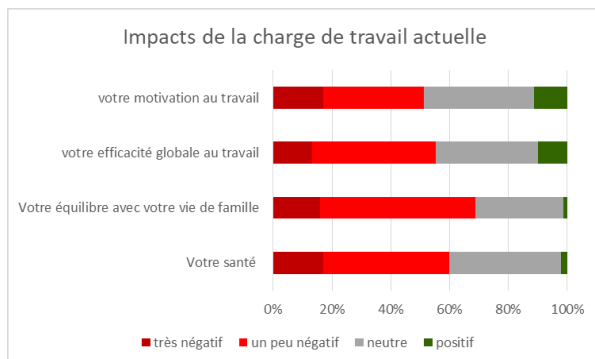
Evaluez de 1 (très peu) à 5 (beaucoup) les facteurs qui, selon vous, vous amènent à augmenter vos amplitudes de travail ?



Evaluez de 1 (très peu) à 5 (beaucoup) les facteurs qui, selon vous, vous amènent à augmenter vos amplitudes de travail ?



La charge de travail actuelle est perçue comme ayant des effets négatifs pour plus de la moitié des agents quel que soit le domaine impacté. **Si la charge de travail actuelle devait perdurer, ce sont plus des trois quarts des agents qui percevront ces effets négatifs.**

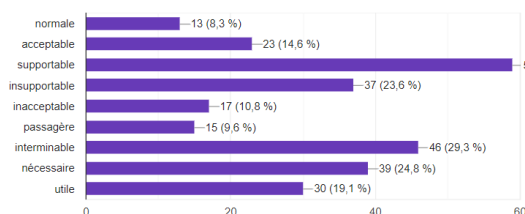


Bien que la charge de travail semble supportable pour près de 40% des agents, 30% la trouve interminable, **24% la trouve insupportable et 11% la trouve inacceptable.**

Près de la moitié des agents voient leur avenir au CNPF avec inquiétude tout en ayant la satisfaction de faire ce qui est en leur pouvoir pour assurer au mieux leur mission. **Seul 7% des agents sont confiants pour leur avenir au CNPF. 20% des agents envisagent de quitter la structure s'ils le peuvent, autant espèrent pouvoir évoluer au sein de la structure.**

Votre charge de travail vous paraît globalement (plusieurs choix possibles)

157 réponses



Comment voyez-vous votre avenir au CNPF ? (plusieurs choix possibles)

158 réponses

